

Inclusion numérique : Mont de Marsan Agglo s'engage et offre des ordinateurs

ILLECTRONISME Depuis 2020, le Bus France Services sillonne le territoire de l'agglomération - hors zone urbaine - pour rapprocher les usagers des services publics et les accompagner dans leurs démarches administratives en ligne. Pour renforcer les capacités d'accompagnement et favoriser la montée en compétence numérique des habitants du territoire, Mont de Marsan Agglo met en place de nouveaux dispositifs.

Porté par le Bus France Services, ce projet, labellisé "Territoire Innovant", vise à équiper d'un ordinateur portable les habitants du territoire* les plus éloignés du numérique, tout en les formant afin de favoriser l'autonomie aux usages du numérique. L'Agglomération a ainsi acheté 320 ordinateurs portables à l'Agence landaise pour l'informatique (ALPI), avec qui elle a passé une convention dans le cadre du dispositif "Ordi pin 40" qui permet de remettre en circulation les ordinateurs des collègues du département après un reconditionnement. Cette opération permettra d'équiper jusqu'à 20 foyers par commune. Les bénéficiaires recevront également une formation d'une demi-journée afin de se familiariser aux usages du numérique.

** sur le périmètre d'intervention du Bus France Services.
D'autres actions seront menées à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont*



Bon à savoir Comment s'inscrire à cette opération ?

■ **Entre le 7 et le 25 mars** : inscriptions au test de niveau informatique au sein du Bus France Services ou dans la mairie de votre commune.

■ **Entre le 28 mars et le 29 avril** : déroulement des tests obligatoires, à bord du Bus ou dans votre salle communale (durée : environ 10 minutes).

Les personnes définitivement retenues pour bénéficier de l'opération seront contactées par le Bus France Services à partir du 9 mai. Elles seront convoquées à la demi-journée de formation au cours de laquelle elles recevront leur ordinateur.

Nombre d'inscriptions limité à 30 personnes par commune.

Réduire la fracture numérique des jeunes

Dans le même temps, le Pôle Jeunesse poursuit ses actions en faveur de la réduction de la fracture numérique des jeunes, aggravée notamment par la Covid-19, et d'une utilisation responsable des outils numériques. Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Conseillers numériques France Services" lancé par l'État, une conseillère numérique a pu être embauchée. Après une formation certifiante, Pauline Laurent a rejoint l'Agglomération. "Mon rôle est d'accompagner et de former les habitants du territoire aux pratiques informatiques essentielles pour leurs démarches administratives et de leur permettre d'être autonomes. Il est également important de les sensibiliser aux enjeux du numérique" explique-t-elle. La jeune femme exerce ses missions au Pôle Jeunesse de Mont de Marsan Agglo, où elle assure une permanence tous les mercredis après-midi et jeudis pour accompagner individuellement ou collectivement les jeunes. Présente également au sein du Bus France Services, la conseillère participe notamment à la mise en place de l'opération "Un ordi, un clic".

Pour contacter votre conseillère numérique :
conseiller.numerique@montdemarsan-agglo.fr



**TRIER
POUR
RECYCLER
C'EST
NOTRE MÉTIER**

GRUPE
BERNADET
05 58 85 29 74

CLTDI collecte, trie et recycle vos papiers !